

Débroussaillant, dévitalisation des broussailles sur pied, destruction de souches traitements généraux et prairies permanentes.



MODE D'ACTION

TRADIASPYR[®] PRO est absorbé par les feuilles. Il est véhiculé dans toute la plante et entraîne la déformation des feuilles et des tiges. Il s'ensuit un dessèchement progressif mais total de la plante touchée lors du traitement. N'ayant essentiellement qu'une action foliaire, il faut respecter les doses d'emploi afin de ne pas provoquer un dessèchement trop rapide des feuilles et de freiner par la même occasion la bonne systémie de **TRADIASPYR[®] PRO**.



UTILISATION

TRADIASPYR[®] PRO est utilisé pour contrôler les espèces dicotylédones, qu'elles soient herbacées, semi-ligneuses, ou ligneuses. Possédant un champ d'activité très complet, il agit sur des espèces qui ne sont pas contrôlées par les débroussaillants hormonaux classiques : Frêne, Troène et Aubépine (ou Epine blanche). **TRADIASPYR[®] PRO** est sélectif des graminées implantées lors du traitement et ne freine pas l'implantation de nouvelles graminées.

TRADIASPYR[®] PRO s'emploie en traitements généraux le long des routes, chemins, voies d'accès, sous les lignes électriques, etc., et sur prairies permanentes pour la dévitalisation des broussailles (sur pied). Il s'utilise également pour la destruction des souches.



DOSES D'EMPLOI

Traiter en une application unique en localisé, de mars à juin sur une surface maximum de 20% de un hectare.
En débroussaillant, il est nécessaire de pulvériser la solution débroussaillante jusqu'à l'obtention de la goutte tombante sans ruissellement. Sur les fortes densités, il peut être nécessaire de renouveler l'application l'année suivante.

Espèces sensibles : 1 L par hL d'eau

Ajonc	Bouleau	Cytise	Merisier	Peuplier	Ronce
Aulne	Chardon	Eglantine	Noisetier	Polygonum	Sureau
Bambou	Cornouiller	Framboisier	Ortie	Robinier	Tremble

Espèces sensibles à moyennement sensibles : 1,5 L par hL d'eau

Aubépine	Chèvrefeuille	Hêtre	Prunier	Tilleul
Bourdaie	Ciste blanc	Orme	Saule	Troène
Châtaignier	Erable	Pommier	Sorbier	Viorne obier

Espèces moyennement sensibles à résistantes : 2 L par hL d'eau

Bruyère	Chêne	Clématite	Frêne	Genévrier	Lierre
Charme	Chêne Kermès	Epine noire	Genêt	Houblon sauvage	Romarin

En dévitalisation de souches, utiliser une concentration de 20 l par hl d'eau.

Utilisable toute l'année sur une surface maximum de 2% de un hectare

Raviver la coupe, badigeonner le produit sur la section et sur l'écorce. Dans le cas de souches à plusieurs brins, traiter tous les brins.



EPOQUES D'APPLICATION

TRDIASPYR® PRO s'utilise sur végétation en plein développement, en période de croissance active : de mars à juin.

Ne jamais traiter pendant une période de sécheresse mais attendre que la végétation redémarre afin que la circulation de la sève soit importante.



PRECAUTIONS D'UTILISATION

Attention, danger pour les cultures voisines, respecter strictement le mode d'emploi. Sous l'influence de certains facteurs (vent, température, situation, etc.) **TRDIASPYR® PRO** peut provoquer des dégâts sur des cultures voisines riveraines. Il faut éviter de traiter lorsqu'il y a du vent et par une température supérieure à +20°C.

Après utilisation, rincer correctement le matériel avec un mélange eau + détergent.

Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation et se laver les mains après le traitement.

Précautions pour le bétail : certaines plantes non pâturées peuvent devenir appétentes après le traitement. Respecter un délai de 14 jours avant la mise en pâture et la fauche.

Pour protéger les eaux souterraines, appliquer le produit uniquement sur sol réssuyé et n'appliquer ce produit ou tout autre produit à base de triclopyr BEE uniquement entre mars et juin.

Pour protéger les organismes aquatiques, repsecter une zone non traitée de 5 mètres par rapports aux points d'eau.



PRECAUTIONS AU STOCKAGE

TRDIASPYR® PRO doit être conservé dans son emballage d'origine, fermé, stocké à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants.

Point de gel : -10°C.



ELIMINATION DU PRODUIT ET DES EMBALLAGES VIDES

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Composition : 64,7 g/l triclopyr (ester de butoxyéthyle),
58 g/l 2,4-d (ester éthylique)

AMM : n° 2120117 (détenteur : Phyteurop)

Categories :

traitements généraux - dévitalisation des broussailles -> 4 L/ ha

Prairies - contrôle des broussailles -> 4 L/ ha

Traitements généraux - dévitalisation - arbres sur pied souches
badigeonnage -> Solution à 20% (max. 4 L / ha)

Formulation : concentré émulsionnable (EC)

ZNT aquatique : 5 mètres

DRE : 24 heures

Emballage : bidons de 5 L, groupés par 4

Danger

EUH208 Contient du triclopyr et du 2,4-D. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit; Distribué SIPCAM FRANCE - 11/2024



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.